

5. ENCAISSE

L'encaisse de l'État se ressent, non seulement des opérations budgétaires qui sont assez longuement exposées dans les chapitres précédents, mais aussi des opérations non budgétaires et des modifications apportées à la dette non échue et impayée de l'État. Bien que le déficit budgétaire estimatif ait atteint 617 millions de dollars en 1958-1959, les soldes bancaires de l'État ont augmenté de 166 millions au cours de la même période. Cette augmentation est le résultat net du déficit budgétaire de 617 millions de dollars, d'un besoin en espèces de 646 millions pour des opérations non budgétaires, et d'une augmentation de 1,429 millions au chapitre de la dette impayée et non échue (compte tenu des opérations aux comptes de placements en valeurs et du fonds d'amortissement).

Les recettes et crédits non budgétaires ont trait à des opérations qui entraînent une augmentation ou une diminution de l'actif et du passif de l'État; ils ne figurent pas dans ce qu'on pourrait appeler le compte du revenu de l'année financière ni n'entrent en ligne de compte dans le calcul de l'excédent ou du déficit budgétaire de l'année. Cependant, il y a lieu de tenir compte des opérations tant budgétaires que non budgétaires lorsqu'on envisage l'ensemble des opérations financières de l'État et qu'on en mesure les effets sur l'encaisse de l'État et la répercussion sur l'économie.

Les augmentations ou diminutions de l'actif ou du passif de l'État ont été exposées en détail dans le chapitre intitulé "État de l'actif et du passif du Canada". En ce qui concerne l'actif, les opérations non budgétaires consistent surtout en prêts et avances consentis aux sociétés de la Couronne et autres organismes et caisses de l'État (y compris la caisse de sécurité de la vieillesse), aux gouvernements étrangers, provinciaux et municipaux, aux organismes internationaux, aux anciens combattants et à d'autres emprunteurs, ainsi qu'en remboursements provenant des mêmes sources. Quant au passif, elles visent surtout les recettes et versements relatifs aux nombreux comptes de dépôt et de fiducie, et fonds de rentes, d'assurance et de pensions, détenus ou gérés par l'État.

Le tableau comparatif qui suit résume les opérations non budgétaires pour 1958-1959 et indique comment, avec les opérations budgétaires et les modifications apportées à la dette non échue, elles influent sur l'encaisse de l'État. Aux fins de comparaison, les chiffres correspondants pour 1957-1958 y figurent également.